

Assemblée annuelle de la SDS du jeudi 25 juin 2020

Section patrimoine, rapport d'activité 2019

La section patrimoine de la SDS a été officiellement créée lors de l'assemblée de la SDS du 28 mai 2014. Ses membres ne sont toujours pas nombreux, tout membre de la SDS sensible à cette thématique est le bienvenu au sein de la section patrimoine.

Activités 2019 :

Elle se résume toujours avec le projet de revalorisation de notre patrimoine alpestre. Après la rénovation du saloir des Côtes, le groupe de travail des « Sentiers des Armaillis » finalise la concrétisation de ce projet de sentiers. La dernière étape consistera en l'aménagement du saloir.

a. Le Saloir des Côtes :

L'inauguration initialement prévue en août 2018, n'a toujours pas pu être faite. En effet le conseil communal a souhaité que le changement d'affectation du bâtiment (agricole à publique) du saloir soit approuvée par les services de l'état, avant son inauguration. Le premier architecte mandaté a finalement renoncé à son mandat. Le nouvel architecte n'a pu faire la visite des lieux que mi-mars 2019, la mise à l'enquête n'a finalement été faite que début 2020. A ce jour nous n'avons pas eu de retour des services de l'état. Cette mise à l'enquête comporte trois objets : le changement d'affectation du saloir, le parking à l'entrée du chemin de l'état et la création de WC dans le chalet des Côtes.

Pour rappel, l'affectation du saloir prévue est :

Au rez :

- Une petite reconstitution de l'intérieur du saloir à l'origine
- Le travail des Armaillis à l'alpage
- Des informations sur l'histoire des alpages et des chalets
- Un espace convivial (table/chaises) à disposition de la commune, des sociétés, des habitants pour des réunions, apéritifs, expositions etc

Au 1^{er} étage : L'histoire du village pourrait y être présentée, mais rien n'est encore définitif.

Les présentations se feront sous forme de panneaux explicatifs, ainsi que par l'éventuelle exposition d'objets en lien avec les chalets, l'estivage, la fabrication du fromage et l'histoire de notre commune. Nous avons la chance de bénéficier de la collaboration de la section Gruyère-Veveysse de Patrimoine Suisse.

Le parking sera situé le long de la route des Alpettes, sur la gauche du chemin menant aux forêts de l'Etat. Le cabinet de WC va être construit dans le chalet des Côtes, avec un accès direct depuis l'extérieur côté Châtel à droite de l'entrée de l'écurie.

b. Les Sentiers des Armaillis :

Le groupe de travail créé en mars 2018, est dynamique, les participants se montrent très motivés par ce projet.

Les itinéraires des sentiers didactiques reprennent les anciens chemins, que les armaillis empruntaient avant la construction de la route des Alpettes dans les années 60. Le service forestier les a maintenant aménagés, le balisage a été posé ces dernières semaines. Dans le numéro du « Traîna Manchou » de juillet 2020, sera inséré le plan des sentiers.

Des panneaux d'entrée, avec plan et recommandations d'utilisation, vont être installés prochainement aux principaux points de départ (centre du village et parkings).

Quelques bancs seront mis à différents endroits, permettant de jouir d'une vue magnifique.

Ce projet peut encore évoluer ; à l'avenir il n'est pas exclu que les sentiers couvrent l'ensemble des alpages du territoire communal. Des activités sporadiques pourraient être organisées, tels que sentier gourmand, course à pied/trail, parcours VTT, parcours en raquettes, poya, tournée des montagnes pour les semsalois...

Des panneaux d'informations sont prévus devant chaque chalet et diverses curiosités. Ils comporteront notamment :

- un descriptif de l'alpage (altitude, surface)
- un descriptif du chalet (année de construction, étymologie du nom, forme du chalet, nombre de places dans l'écurie, etc.)
- un petit texte avec une anecdote en lien avec l'alpage/le chalet
- un plan de l'alpage en question
- une question didactique en lien avec l'estivage, pour les familles

Les textes des panneaux des chalets sont déjà réalisés. La section Gruyère-Veveyse de Patrimoine Suisse (M. Denis Buchs, ex conservateur du musée gruérien) étant très intéressée par notre projet, le projet de panneaux leur sera soumis. La rencontre prévue a dû être reportée ; elle sera prochainement agendée à nouveau. Leur regard expert sur les panneaux des chalets et l'aménagement du saloir, nous sera très précieux.

Ce projet devrait s'inscrire dans l'offre touristique de l'office du tourisme Châtel-St-Denis / Les Paccots & environs.

Le soutien de la « Commission Tourisme » de la région Glâne-Veveyse, ainsi que le soutien des projets Innoreg et Interreg, doivent encore être relancés.

Une recherche de fonds va être effectuée auprès de divers organismes privés et publiques.

c. Autres thèmes :

- Comme chaque année la section patrimoine se soucie des constructions/modifications de bâtiments villageois, en veillant que les mises à l'enquête faites dans le village sont en respect du règlement communal d'urbanisme (RCU).
- Réflexion sur l'avenir de la place de la vieille église dans le cadre de la CAT (commission d'aménagement du territoire), avec projet d'un espace couvert en prolongement du clocher.

d. Projets d'avenir :

- L'année 2020 est marquée par la finalisation des Sentiers des Armaillis. Une inauguration (après l'aboutissement de la mise à l'enquête) officiel pourrait se faire. A voir encore si on attend que l'aménagement du saloir soit terminé, afin de présenter le projet achevé.
- La gestion du saloir et des sentiers des Armaillis pourrait nécessiter la création d'une association. Un fond d'objets historiques en lien avec notre village pourrait être créé, ainsi que des ballades sur l'histoire de notre village, etc...
- Vu ce qui précède, la section patrimoine pourra être dissoute de la SDS, et poursuivre ses activités d'une manière indépendante sous une forme associative à définir.
- Reprise des réflexions sur l'avenir de la place de la vieille église dans le cadre de la CAT.